



Le PVP en service dans l'armée de terre française

L'armée de terre française a reçu en février dernier un premier lot de 30 PVP (petit véhicule protégé). Ce blindé de 5 tonnes va permettre d'améliorer la protection des soldats français déployés en opération. L'armée de terre française est en effet très exposée, avec plus de 10 000 hommes déployés sur une dizaine de théâtres, parmi lesquels le Liban, l'Afghanistan et la Côte d'Ivoire. La situation sécuritaire est devenue particulièrement tendue, avec une multiplication des attentats. La menace ne vise plus uniquement les troupes de l'avant mais aussi les unités d'appui et de soutien. Le PVP correspond à cette nécessité de fournir des capacités de liaison protégée pour les troupes en opération. Les premiers véhicules livrés à l'armée de terre française vont d'ailleurs servir de réserve opérationnelle pour les unités d'alerte.



Une des qualités de ce véhicule tient à sa bonne habitabilité intérieure. L'architecture a été conçue pour réserver un maximum de place à l'équipage. En outre, les parois sont équipées de rails qui permettent d'installer facilement de l'équipement ou de changer la configuration du véhicule. Le PVP, dont la charge utile s'élève à une tonne, est capable d'embarquer quatre hommes d'équipage équipés. Plusieurs versions sont déjà à l'étude pour prendre en compte les besoins propres des différentes armes de l'armée de terre : aux versions commandements et antichars, devraient s'ajouter des versions pour le train, le génie et l'artillerie.

Véhicule protégé de la classe des 5 tonnes, le PVP reste toutefois beaucoup plus maniable que ses concurrents en ville en raison de sa taille. Appelé à être utilisé dans des zones de conflit, il est très adapté aux déplacements dans des ruelles étroites. Grâce à sa puissante motorisation et sa boîte automatique, il est également très à l'aise en tout terrain, avec de bonnes capacités de franchissement. La possibilité de régler la pression des pneumatiques depuis l'intérieur confère également un avantage notable sur des sols meubles.

Enfin, la protection balistique du PVP a fait l'objet d'études et de tests très poussés. Le blindage composé notamment d'acier et d'aluminium, offre une protection de niveau Stanag Otan 2 (correspondant à la munition de 7,62 mm), ce qui n'est pas courant sur des véhicules de ce tonnage. Un soin tout particulier a aussi été apporté pour prendre en compte la menace représentée par les explosifs improvisés. Grâce à cette protection, le PVP est très bien adapté à l'emploi sur les théâtres d'opération.

Rappelons que le PVP a été commandé à 930 exemplaires par l'armée de terre française, pour un montant de 150 millions d'euros. Conçu avec des composants choisis sur étagère, le PVP est un véhicule très compétitif par rapport à ses concurrents. Panhard a prévu de livrer 150 véhicules par an à partir de 2008. La gendarmerie française s'est aussi montrée très intéressée par ce véhicule. Une version du PVP, le Gavial, a également été développée avec Rheinmetall pour répondre aux besoins spécifiques de la Bundeswehr.

Au sujet de Panhard General Defense :

Panhard, la filiale à 100 % de Auverland depuis début 2005, conçoit et produit des véhicules blindés depuis près d'un siècle. Panhard réalise notamment le Véhicule Blindé léger (VBL), fabriqué à plus de 2 000 exemplaires, dont 1 600 pour l'armée de terre française. En 2007, Panhard a réalisé un chiffre d'affaires de 78 millions d'euros et dispose d'un carnet de commandes de plus de 280 millions d'euros.

Contact presse : Charles Maisonneuve – Tél : 01 60 82 49 87 / 06 13 22 30 21

Email : charles.maisonneuve@panhard.fr

2 rue Panhard et Levassor – 91630 Marolles en Hurepoix